



Le 09.01.2024, à Grasse

**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE  
DES SURVEILLANTS**

Le Bureau Local  
Maison d'Arrêt de Grasse  
sps.Grasse@gmail.com

**A**

**Madame la Directrice de la M.A de Grasse**

**Objet : Agression, gestion incompréhensible.**

Madame la Directrice,

Nous souhaitons attirer votre attention sur votre gestion désastreuse et la politique pro-détenus que vous menez dans cet établissement. Il est évident que votre politique compromet le travail des surveillant(e)s chaque jour. Aujourd'hui, deux détenus dont vous avez la charge ont agressé lâchement notre collègue car ils étaient mécontents du service public offert.

Madame la directrice, notre Organisation Syndicale souhaiterait obtenir des explications concernant la présence de ces deux individus encore dans leur cellule, alors que notre collègue a subi un traumatisme. Est-ce une procédure normale ? Ne devraient-ils pas être placés au quartier disciplinaire ? !

Madame la Directrice, notre Organisation syndicale exige que ces deux individus soient soumis à une commission de discipline sans délai et qu'ils soient placés en quartier disciplinaire avec la peine maximum. Nous resterons vigilants concernant ce dossier.

Aussi, le **Syndicat Pénitentiaire des Survivant(e)s** exige que des mesures de sécurité soient mises en place à l'issue de leur peine au Q.D, telles qu'un transfert MOS.

Madame, le **Syndicat Pénitentiaire des Survivant(e)s** demande la mise en place d'une procédure de comparution immédiate.

En conclusion, le **Syndicat Pénitentiaire des Survivant(e)s** exige que vous expliquiez les dysfonctionnements des alarmes et les problèmes de répercussions. Il est peut-être temps de vous préoccuper de la sécurité de vos agents plutôt que du confort des détenus.

Copie : Procureur de la République  
Copie : Directeur interrégional de Marseille  
Copie : Syndicat National du SPS

Le bureau locale